

Technical and Bibliographic Note: / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

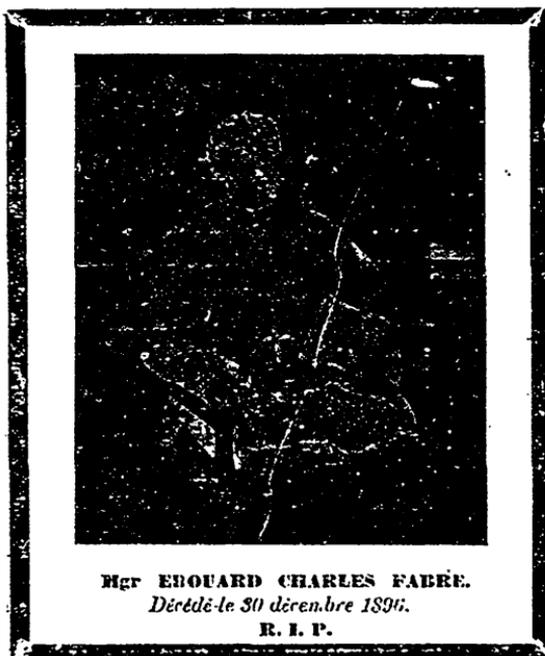
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Monseigneur Edouard Charles Fabre, 354. — *Le Cultivateur vs la Croix*, 358.
— Offrandes pour les écoles catholiques, 359. — Avis, 359. — Décret, 359. — La
Question scolaire en Belgique, 360. — A propos des résolutions votées au manège
de Québec le 7 janvier 1897, 361. — Une page du Code catholique, 361. — Paroles
de de Maistre, 362. — Liberté illimitée de la presse, 362. — St-Ignace du Cap St-
Ignace, 362. — Nécrologie, 364. — L'Eglise du Canada, 364. — Sainte Eucratida,
vierge et martyre, 365. — Memento hebdomadaire, 368.



MONSEIGNEUR EDOUARD-CHARLES FABRE.**Archevêque de Montréal**

Monseigneur Edouard-Charles Fabre est né à Montréal, le 28 février 1827.

Ses parents furent M. Edouard Raymond Fabre et Mme Luce Perrault, tous deux de Montréal. La vénérable mère de Mgr Fabre vit encore ; elle a quatre-vingt-six ans, et seize de plus que son fils aîné. Le père de Monseigneur était libraire ; et jouissait de la haute estime de ses concitoyens et fut maire à Montréal en 1849-50. Deux fils et deux filles, à part Monseigneur, composaient la famille Fabre.

Mgr Fabre fit ses études classiques au petit séminaire de Saint-Hyacinthe, en même temps que Nos Seigneurs Taché, archevêque de Saint-Boniface, et McIntyre, évêque de Charlot-tetown.

A l'âge de seize ans, il se rendit en France et suivit les cours de philosophie au séminaire d'Issy, ayant pour compagnons d'études S. E. le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger, Mgr De la Tour d'Auvergne, évêque de Bourges, Mgr Leuilleux, archevêque de Chambéry, Mgr Thomas, archevêque de Rouen, Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, Mgr Larue, évêque de Langres, et Mgr Soubiranne, archevêque titulaire de Néo-Casarée.

Après avoir reçu la tonsure des mains du saint martyr Mgr Affre, il revint au Canada en 1846, et résida à l'évêché de Montréal jusqu'en février 1850, époque à laquelle il fut ordonné prêtre par Mgr Prince, évêque de Martyropolis.

Le 3 août suivant, le nouveau prêtre était envoyé à Sorel ; puis le 30 août 1852, il était nommé curé à la Pointe-Claire.

Au bout de deux ans, le 22 novembre 1854, Mgr Bourget rappela l'abbé Fabre à l'évêché et le nomma chanoine titulaire le 25 novembre 1855, alors qu'il n'était âgé que de vingt-huit ans.

C'est en 1873, le 1er avril, que le chanoine Fabre fut élu évêque de Gratianopolis et coadjuteur, avec future succession de Mgr Bourget.

Il reçut la consécration épiscopale le 1er mai, à Montréal dans l'église du Gesù, des mains de Mgr Taschereau, archevêque de Québec.

Les pontifes assistants étaient Mgr Pinsonnault, évêque de Birtha, et Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières.

Six autres évêques étaient présents à la cérémonie du sacre : Mgr Guigès, évêque d'Ottawa, Mgr Larocque, évêque de Germanopolis, Mgr de Goësbriand, évêque de Burlington, Mgr Sweeney, évêque de Saint-Jean, N.-B., Mgr Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe, et Mgr Wadhams, évêque d'Ogdensburg.

Mgr Bourget se trouvait alors retenu à l'Hôtel-Dieu par la maladie.

Mgr Fabre devint évêque de Montréal le 11 mai 1876, après la démission de Mgr Bourget; dix ans plus tard, le 8 juin 1886, il était élu archevêque, et recevait le pallium le 27 juillet de la même année.

Pendant ses vingt-trois années d'épiscopat, Mgr Fabre a été infatigable: il a visité sans jamais y manquer toutes les paroisses de son immense diocèse, il a fait lui-même toutes les ordinations, toutes les confirmations et toutes les consécrations d'église.

Le chiffre des cérémonies accomplies par le vénérable pontife est vraiment étonnant : ordinations, 210 ; professions religieuses et prises d'habit, 4,200 ; confirmations, 222,438 ; consécrations d'églises, 47 ; visites de paroisses, 1,254 ; bénédiction de cloches, 204 ; consécrations d'autels fixes, 91 ; consécrations de pierres d'autels, 969 ; consécrations de calices, 1,252 ; consécrations des saintes huiles, 23 ; bénédiction de cimetières, 20 ; grand-messes, 700 ; installations de chanoines, 25 ; absoutes d'évêques, 10.

Sept évêques ont été sacrés par lui : Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac ; Mgr O'Brien, archevêque de Halifax, Mgr Louage, évêque de Dacca, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, Mgr Decelles, évêque titulaire de Druzipara et condjuteur de Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Larocque évêque de Sherbrooke, et Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Il a donné la bénédiction au Révérendissime Père Antoine, abbé mitré de la Trappe d'Oka.

Enfin dans l'espace relativement court de vingt-trois ans, Mgr Fabre a pu faire 1,919 tonsurés 1,559 minorés, 1,415 sous-diacre, 1,219 diacres, et 1,030 prêtres.

Ces prêtres, appartenant à quatre-vingt-huit diocèses ou ordres religieux, sont répandus aujourd'hui sur tous les points du globe terrestre.

Sept sont devenus évêques : Mgr Pascal, évêque titulaire de Mosinopolis, vicaire apostolique de la Saskatchewan, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, Mgr Beaven, évêque de Springfield,

Mgr Cardot, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale, Mgr Dépierre, évêque de Benda, vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale, Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr O'Dea, évêque de Nesqually.

Neuf autres ont souffert le martyre: MM. F.-X.-L. Barat, F. Châtelet et J. Pernet, en Cochinchine, M. A. M. Bellanger, en Turquie d'Asie, M. L. C. Laurent, à Kouang-Tong, MM. B. Satie L.-E. Gras, G.-C. Béchet et A. Tamet, au Tonkin.

Le 22 juillet 1896, les représentants de tous les prêtres ordonnés par Sa Grandeur se réunissaient à l'archevêché, en une fraternelle fête de famille, pour offrir au prélat consécrateur de tant de ministres sacrés un témoignage public de leur respectueuse affection.

Cette démonstration, comme celle du 1er mai 1892, organisée par les citoyens de Montréal pour protester contre la conduite inqualifiable de quelques publicistes catholiques, avait profondément touché et consolé l'âme si sensible du regretté défunt.

Mgr Fabre a admis dans son diocèse les Trappistes, les Rédemptoristes, les Pères du Très-Saint-Sacrement, les Franciscains, les Frères Maristes, le Frère de Saint-Gabriel, les Frères de l'Instruction Chrétienne et les Frères du Sacré-Cœur; et parmi les religieuses, les Petites Sœurs des Pauvres. Allant au-devant des désirs de Léon XIII, il a désigné pour la desserte des étrangers, spécialement pour les Italiens et les Orientaux, des prêtres de leur nationalité.

Mgr Fabre est aussi le fondateur du diocèse de Valleyfield, détaché sur sa demande de celui de Montréal. Il était le vice-chancelier de l'Université Laval, dont une succursale florissante a pu s'établir à Montréal grâce à sa sollicitude. C'est encore pendant son épiscopat que la magnifique cathédrale de Saint-Jacques-le-Majeur, copie fidèle de la basilique vaticane a été inaugurée après plus de vingt années de travaux. Et puis combien d'églises, de maisons d'éducation, d'institutions religieuses et de maisons de charité de tous genres ont été élevés avec son concours actif et bienveillant. Enfin, il a réorganisé, il y a quelques années, le chapitre de la cathédrale de Montréal qui avait cessé d'exister.

Le 20 septembre 1895, Mgr Fabre présidait le premier concile de Montréal, auquel prenait part, accompagnés de leurs théologiens, ses trois suffragants de Saint-Hyacinthe, de Valleyfield et

de Sherbrooke, avec le coadjuteur de Saint-Hyacinthe et le T. R. P. abbé de la Trappe du Monastère d'Oka.

Cinq voyages en Europe lui permirent de voir, à Rome, les papes Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII. C'est leur doctrine qu'il n'a point cessé d'exposer en toute circonstance, notamment pendant ce premier concile de Montréal et aux trois derniers conciles provinciaux de Québec, dont il fut membre.

Très versé dans l'étude et la pratique des rubriques de la sainte liturgie, l'opinion de Mgr Fabre en ces matières faisait autorité, et il était presque toujours invité à présider les grandes cérémonies religieuses, soit au Canada, soit aux États-Unis.

Mgr Fabre n'avait pas d'ennemis personnels. Sa mansuétude, sa douceur, sa tendresse, son désir de plaire à tous, son scrupule de contrister le plus humble de ses adversaires forçaient cette sympathie vivace, pleine de révérence et d'affection, dont il se voyait entouré par tous ceux à qui il fut donné de le bien connaître. S'il eût des adversaires, des persécuteurs égarés par un funeste entêtement, les malheureux qui assumèrent ce rôle indigne déploreront sans doute bien amèrement leur conduite au souvenir de ce qui fut ce père, pour eux et pour tous les siens.

Ce qui caractérisait encore la vie du vénéré prélat, c'était une régularité qu'on n'a jamais trouvée en défaut, sa fidélité aux moindres exercices de piété, son amour convaincu du sacerdoce et des ecclésiastiques, qu'il exerça toujours avec un si heureux mélange de foi et de distinction innée.

Notre archevêque était tenu en haute estime, à Rome par N. T. S. P. Léon XIII et par tous les prélats de la cour pontificale qui avaient eu l'occasion d'entrer en relations avec lui. Le Pape, a-t-on rapporté, avait coutume de dire familièrement : Il ne faut pas faire de peine à Fabre, c'est la bonté même !

Cette bonté dont l'éclat se reflétait de la sorte en si haut lieu, ne rayonnait pas avec moins d'intensité sur l'entourage de Mgr Fabre et sur tous ceux avec qui il venait en contact. Il aimait d'un égal amour le pauvre et le riche, le petit et le grand, et pardonnait généreusement à ceux même qui contristèrent le plus son cœur de père.

Si l'on veut maintenant un portrait de Mgr Fabre, lisons l'extrait suivant de la biographie, légèrement modifiée, publiée par M. L.-O. David, lors de l'élevation de Sa Grandeur, à l'épiscopat en 1873.

Mgr Fabre était de taille un peu au-dessous de la moyenne, mais solide: il avait de l'embonpoint, de l'aisance et de la distinction dans le maintien, de la grâce dans tous ses mouvements. Sa physionomie était douce, affable, vive, et presque toujours souriante. Aucune aspérité, rien de triste ou d'anguleux dans son extérieur qui respirait le bonheur et inspirait la confiance et les sympathies. Il y avait, dans tout ce qu'il faisait, dans sa manière de parler et d'officier, un heureux mélange de simplicité, d'élégance, de dignité et de cachet de bonne éducation qui sied admirablement à un évêque. Il était né prêtre et gentilhomme.

C'est le lieu de dire qu'il avait une mémoire remarquable, une grande rapidité de pensée servie par une facilité de paroles que tout le monde a connue. Son discours était un jet continu qu'entretenait une source intarissable. Il n'avait pas la peine de chercher la phrase, elle lui arrivait toute faite, toute habillée. Il n'était jamais pris au dépourvu. Il excellait à tirer parti de l'idée du moment, à appliquer un texte ou un précepte à la fête, à la circonstance du jour. Il saisissait une question au vol en voyait immédiatement les côtés les plus saillants, les points essentiels et disait clairement ce qu'il avait vu si rapidement.

Sa prédication, sans être véhémence, était fort goûtée; elle plaisait et persuadait, se mettait à la portée de tout le monde; elle avait l'onction épiscopale, le caractère de dignité et de noble simplicité qui convient aux paroles d'un évêque (1)."

Le Cultivateur vs Croix

"La *Croix* de Paris, qui vient de publier une lettre de Mgr Langevin, est un journal très mal noté dans l'épiscopat français. Il appartient au groupe des violents, des exagérés qui persistent à combattre la forme républicaine du gouvernement en France.

C'est l'intolérance des gens de cette école qui a détruit de fond en comble l'influence de la religion catholique en France.

Au contraire, la *Croix*, rédigée par les RR. PP. de l'Assomption, est très bien notée par l'épiscopat français, ferme sans violence, intégriste sans exagération, nullement hostile à la forme républicaine et très bien vue du Souverain Pontife dont elle suit la politique. Ce que le *Cultivateur* dit faussement de la *Croix*, il pourrait se l'appliquer à lui même avec trop de vérité.

(1) Reproduit de la Semaine Religieuse de Montréal.

Offrandes pour les écoles catholiques.

“ Comme gage de l'expression bien sincère de notre dévouement à la sainte cause dont Votre Grandeur est le noble et digne défenseur, nous la prions de vouloir bien accepter, pour le soutien de ses écoles l'offrande ci-incluse, (\$55).

“ Signé : — Isidore Champagne, curé de la Pointe Gatineau ; Ephrem Rochon, curé de Papineauville ; J. Guay, Ptre curé de Ripon ; J. Chatelain, Ptre, curé de Thurso, P. Q. ; A. A. Labelle, Ptre curé de Ste-Rose de Lima ; A. Forget, Ptre, curé de St-Sixte ; F.-X. Brunette, Ptre, curé de St-Malachie de Mayo ; Osins Lemay Ptre curé de St-Rémi d'Amherst ; D. D. Bélanger, Ptre, curé de Perkin's Mills ; J. B. Langlais, d'Angers. ”

AVIS

“ Cherchez au grenier, à la cave, dans vos vieilles valises, dans vos armoires et dans vos tiroirs ; probablement vous y trouverez de vieux papiers, d'anciens documents, des billets ou des enveloppes sur lesquels se trouvent des timbres de toutes sortes. Faites un paquet de ces paperasses (sans en retirer ou maculer les timbres) et envoyez les à M. A. LIONAIS, Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Montréal (Canada), qui vous fera un prix pour votre envoi. Si son offre ne vous satisfait pas, il vous les retournera.

DÉCRET

La Sacrée Congrégation des Eminentissimes et Révérendissimes, Cardinaux nommés et délégués par Notre Saint Père le Pape Léon XIII et le Saint-Siège pour examiner les ouvrages de doctrines malsaines, pour leur infliger la prohibition de l'Index ou les permettre dans tout l'univers catholique, dans une réunion tenue au Palais Apostolique du Vatican le 18 décembre 1896, a condamné et condamne, à frappé et frappe d'interdiction, ou, s'il avait été déjà condamné et proscrit ailleurs, a ordonné et ordonne d'inscrire à l'Index des livres défendus l'ouvrage suivant : “ David, L.-O. ; le Clergé Canadien, sa mission, son œuvre, Montréal, 1896, ” ouvrage déjà condamné par un décret du Saint-Office le 9 décembre 1896.

C'est pourquoi, qu'aucune personne d'aucun rang ou condition, n'ose en quelque lieu et en quelque langue que ce soit, rééditer ou lire et conserver le susdit ouvrage condamné et défendu, mais qu'on sache que l'on est tenu, sous les peines indiquées dans l'Index des livres prohibés, de le remettre à l'Ordinaire du lieu ou aux Inquisiteurs des doctrines hérétiques.

Nous, soussigné, secrétaire de la Sacrée Congrégation de l'Index, ayant fait part de cette condamnation à Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, Sa Sainteté a approuvé ce décret et en a ordonné la promulgation.

En foi de Quoi, etc.

Donné à Rome le 19 décembre 1896.

ANDRÉ CARD. STEINHUBER,

Préfet.

FR. MARCOLINUS CICOGNANI, O. P.,

Secrétaire,

La Question scolaire en Belgique 1879

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un chapitre d'histoire contemporaine, qui ne peut manquer d'intéresser vivement nos lecteurs, surtout dans les circonstances actuelles. Au moment où le Canada entre dans une crise identique à celle de la Belgique en 1879, il importe de connaître les grandes lignes de cette lutte qui a fini, comme elle finira ici, par le triomphe des écoles catholiques. Après avoir lu ce qui s'est passé en Belgique, en pareille circonstance, on comprendra mieux ce qui va se passer au Canada. On apprendra à ne s'étonner de rien, à ne rien craindre quand on lutte pour une cause sacrée, à ne pas se laisser décourager par les écoles et les contretemps qui arrivent inévitablement. Bien que le gouvernement belge fût presque tout puissant à cette époque, soutenu par les loges maçonniques, il a fini par succomber pour ne plus se relever. Il préparait son cercueil pendant qu'il travaillait à enterrer la question scolaire.

“ Abordons le récit d'un incident d'autant plus pénible au cœur de Léon XIII, que le coup lui vient d'un pays qui lui est particulièrement cher : la Belgique. Le peuple belge, hâtons-nous de le dire, toujours foncièrement catholique dans sa presque unanimité, n'y fut pour rien, et le gouvernement, alors au pouvoir, a seul la responsabilité du conflit diplomatique qui se

termina par le rappelle de la légation belge auprès du Vatican.

“ La présentation de la loi de 1879 sur l'enseignement primaire, les protestations que ce projet suscita de la part de l'épiscopat belge et l'émoi du pays tout entier, l'attitude à la fois audacieuse et cauteleuse du cabinet libéral dans les mémorables débats qui eurent lieu à la chambre, l'échange de vues qui en même temps se poursuivait entre le Saint-Siège et le gouvernement belge, en un mot l'ensemble des faits qui caractérisait la situation politico-religieuse en 1879, font de cette année une des périodes les plus critiques de l'histoire parlementaire et ecclésiastique de la Belgique.

“ Pour juger sainement les événements qui se passèrent alors, il convient avant tout de distinguer les situations et les points de vue divers en cause, à savoir : le cabinet libéral l'épiscopat belge et le Saint-Siège.

A propos des résolutions votées au manège, de Québec, le 7 janvier 1897

“ Ces résolutions constituent une véritable sanction de l'acte de spoliation de 1890. C'est vraiment incroyable. Quelle terrible qu'elle abominable chose que l'esprit de parti !

“ Il est inutile de compliquer la question en parlant de droits constitutionnels, de textes de loi, et du sens exact du jugement du Conseil Privé. Ce sont là des problèmes pour les avocats et les jurisconsultes. Ce qu'il faut dire au peuple canadien-français, le voici : Vous accordez aux protestants de la province de Québec leurs écoles séparées ; est-ce que vous êtes trop lâches pour exiger que les catholiques de Manitoba aient, eux aussi, leurs écoles séparées ?

“ Voilà une question simple, que l'homme le moins instruit peut comprendre, il suffit d'avoir un peu de cœur, un peu de fierté nationale. Et nous avons la conviction que le peuple canadien-français finira par la comprendre, cette question des écoles ainsi présentée.” (1)

Une page du Code catholique

En disant que notre douleur doit être souveraine, j'entends que nous devons être plus affligés d'avoir offensé Dieu que de tous les maux qui peuvent nous arriver.

(1) *La Vérité* de Québec.

Le mot *souveraine* signifie *au-dessus de tout*. Notre douleur est donc souveraine quand elle est au-dessus de toute autre douleur, plus grande que la douleur que nous aurions de toutes les pertes temporelles qui pourraient nous arriver. Ainsi nous devons être plus affligés d'avoir offensé Dieu que de la perte de tous nos biens, de nos parents, de notre vie même, en sorte que nous puissions dire dans toute la sincérité de notre âme : " J'aimerais mieux avoir tout perdu que la grâce de mon Dieu ; s'il s'agissait de l'offenser pour racheter mes biens et ma vie, je ne le ferais pas. "

Pour que notre douleur soit souveraine, il n'est pas nécessaire qu'elle soit sensible et se traduise par des larmes, il n'est pas nécessaire d'être aussi sensiblement ému que lorsqu'on a, par exemple, le malheur de perdre ses parents. Il est, dit saint Bonaventure, une douleur plus de *raison* que de *sentiment*, qui dit avec fermeté : " Oui, je déteste le péché plus que tous les maux de la vie ; je ne veux plus le commettre, ni pour les avantages qu'il peut me procurer, ni par crainte du châtement qui peut le suivre. "

Paroles de de Maistre

" Levez l'étendard contre l'autorité, jamais vous ne manquerez de recrues. Le *plaisir de l'orgueil* est de braver l'autorité, son *bonheur* est de s'en emparer, ses *délices* sont de l'humilier. "

Liberté illimitée de la presse

La répression de cette liberté est d'autant plus nécessaire que le grand nombre ne peut en aucune façon ou que bien difficilement se tenir en garde contre ces artifices de style et ces subtilités de dialectique, surtout quand tout cela flatte les passions. (1)

Saint-Ignace du Cap Saint-Ignace

(suite et fin)

La première chapelle fut bâtie en 1683, au bord du fleuve, dans les limites du fief Gamache, sur un terrain donné par Nicolas Gamache. Elle était en bois.

(1) Encyclique sur la liberté humaine.

Un an ou deux après on éleva une chapelle en pierre à côté de la première. En 1744, elle s'éboula avec la côte. On voit encore les ruines de cette chapelle à marée basse.

En 1746, on construisit, à douze arpents plus haut, une maison en pierre pour servir de presbytère. Cette maison existe encore aujourd'hui. Elle est en bon état de conservation. Elle est même habitée.

Dans le même temps les habitants de la seigneurie Vincelotte se mirent aussi à bâtir un presbytère malgré la défense de l'évêque. De là, de longues et de pénibles difficultés. Cependant les habitants de la seigneurie Vincelotte eurent la messe dans leur presbytère et cela pendant environ vingt-cinq ans. Les divisions n'en continuèrent pas moins.

Pour mettre fin à tous ces troubles, en 1772 Mrg Briand fixa la place de l'église sur les confins ouest de la seigneurie Vincelotte. Cette troisième église fut ouverte au culte en 1773. Elle était située au lieu et place de l'église actuelle. Cette église fut allongée une première fois en 1824 et de nouveau en 1854.

En 1880, on la remplaça par une nouvelle église qui fut incendiée le 14 décembre 1890.

L'église actuelle commencée l'année suivante a été entièrement terminée en 1893.

C'est un beau et magnifique temple qui fait la gloire de la paroisse et, proclame l'habileté de son curé et la générosité de ses habitants.

La paroisse de Saint-Ignace du Cap Saint-Ignace a eu, depuis sa fondation, les desservants et curés suivants : MM. Pierre de Caumont, de novembre 1679 à avril 1680; Thomas Joseph Morel; du 6 novembre 1680 à octobre 1683; Paul Vachon, de novembre 1683 à avril 1685; Paul Sennémaud, du 1er janvier 1685 à mai 1685; Benoit Pierre Duplein, de juin 1685 à novembre 1685; Thomas Joseph Morel, de novembre 1685 à octobre 1686; Claude Moireau, récollet, d'octobre 1686 à décembre 1687; Nicolas Cadard, récollet, de janvier 1688 à avril 1688; Elie Audy, 1688; Gaspard Dufournel, 1688; Louis Aubert, récollet, 1688-1689; Philippe Boucher, 1689-1690; Jean Pinguet, de décembre 1689 à septembre 1692; Pierre De Francheville, de octobre 1692 à septembre 1698; Louis Mathieu, premier curé, 1698 à 1701; Rodolphe Dubus, 1701 à octobre, 1702; Pierre Le Poyvre récollet, de octobre 1702 à octobre 1704; Philippe Ragest, 1704 à

août 1707; Joseph Denys, récollet, 1707 à 1708; Yves Le Riche, 1708 à octobre 1712; Charles Hazeur Dessonneaux, 1712; Yves Godard, récollet, du premier janvier 1713 à juin 1714; Jean-Baptiste Dugas, 1714; Pierre Leclair, deuxième curé, de octobre 1714 à septembre 1722; Simon Foucault, récollet, 1722; Maurice Imbault, récollet de janvier 1723 à avril 1723; Lucien Verge, récollet, 1723; Charles-Joseph Le Berre, 1723; Simon Foucault 1724 à octobre 1741; Joseph-Romain Dolbec, 1741-1746; François Marganne de Chapt de Lavaltrie, 1746-1747; Jean-François Curot, du premier novembre 1747 au 23 septembre 1764; Charles Mangue-Garant-Saint-Onge, 1764-1769; Jacques-Hingan, desservant, 1769-1777; Paul-Antoine Bédard, 1777-1779; Jacques Panet, desservant, 1780; Jacques-Olivier Guichand, 1780-1781; Jacques-Panet, desservant, 1781 à octobre 1783; Joseph-Michel Paquet, 1783-1792; Jean-Baptiste Griault, 1792-1806; Pierre-Nicolas Le Duc, 1806-1812; Pierre Viau, 1812-1818; Philippe-Auguste Parent, 1818-1832; Louis-Gingras, 1833; Etienne-Edouard Parent, 1833-1840; Joseph-Etienne Cécile, 1840-1857; Frédéric Caron, desservant, 1857; François Morin, 1857-1859; Zéphirin Sirois, 1859-1868; Napoléon-Théodule Sirois, curé actuel.

P.-G. Roy.

Nécrologie

Le Rév Mr John-James Kelly, curé de Younge, dans le diocèse de Kingston, décédé la semaine dernière, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.

Archevêché de Québec, 20 janvier, 1897.

* * *

Monsieur l'abbé Joseph Napoléon Beaudry, curé de Keeseville, N.-Y., décédé le 24 du courant à Montréal, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.

Archevêché de Québec 26 janvier 1897.

B.-PH. GARNEAU. *Ptre Secrétaire.*

(†)

L'ÉGLISE DU CANADA

QUATRIÈME PÉRIODE

Suite

Une légère allusion aux troubles existants, faite par le Père Valérien, récollet, en prêchant à la cathédrale le jour de la

Purification, vint encore compliquer les choses, et poussa le conseil à défendre "à tous prédicateurs, tant séculiers que réguliers, et notamment aux religieux récollets, tant de Québec que de Montréal, et autres, répandus dans la colonie, de prêcher autre chose que la parole de Dieu et la doctrine évangélique. . . . sous peine d'être poursuivis extraordinairement, et punis suivant la rigueur des ordonnances." Toutes ces difficultés regrettables ne se terminèrent qu'au mois de septembre 1723, lorsque le roi eût fait connaître sa volonté et déchargé l'intendant Dupuy de ses fonctions.

Le vaisseau sur lequel Mgr Dosquet se rendait au Canada, ayant donné sur une roche près du Cap Brûlé, sombra après qu'on eût débarqué les passagers.

Quoique Mgr Dosquet dut connaître le Canada, puisqu'il y avait passé deux ans lorsqu'il n'était encore que simple prêtre, il y trouva des difficultés sur lesquelles il semblait n'avoir pas compté. Il blâma le chapitre d'avoir nommé des curés fixes dans plusieurs paroisses, et exigea leur démission. Il se plaignit aussi de la division qui continuait à régner dans la communauté des religieuses de l'Hôpital-Général, depuis la mort de Mgr de Saint-Vallier. De leur côté, le gouverneur et l'intendant reprochaient à Mgr Dosquet d'avoir nommé, sans leur participation, un supérieur à l'Hôpital de Saint-Joseph de la Croix de Montréal, et d'avoir renouvelé les ordonnances des premiers évêques de Québec, au sujet de la traite de l'eau-de-vie. Aux prises avec ces difficultés qui menaçaient de se prolonger, Mgr Dosquet se décida, en 1732, à repasser en France pour exposer la situation aux autorités.

(A suivre)

SAINTE ENCRATIDA VIERGE ET MARTYRE

(Suite)

HEUREUSE ENCRATIDA

Marcella n'était point orgueilleuse comme son frère, et son âme pure et naïve ne devait rien perdre de sa première ardeur pour sauver son amie.

L'annonce du supplice d'Encratida arriva jusqu'à elle; elle sut qu'elle avait été flagellée et que des chevaux fougueux

avaient déchiré en le traînant, le corps délicat de l'épouse du Seigneur. Elle n'avait pas la pauvre petite la grâce d'en haut qui soutenait la martyre, aussi sa douleur avoisinait le désespoir. Tantôt elle voulait aller se jeter aux pieds de l'horrible Dacien pour chercher à l'émouvoir; il refuserait, elle l'insulterait; en un mot elle sauverait Enkratida ou périrait avec elle. Une minute après, elle voulait s'élançer, se coucher au devant des chevaux pour être aussi leur victime. Puis elle appelait son frère, lui demandant de se mettre à la tête de ses troupes et de délivrer la fille de leur ami. Mais, se disait-elle en sanglotant, la diaconesse a désapprouvé ce projet, nous ne pouvons l'exécuter. Dans sa désolation et ses angoisses elle se mit à la recherche de la pieuse femme, vouant au moins pleurer dans ses bras. Tout d'abord, elle se rendit à la prison. Son nom et surtout l'or qu'elle semait à pleines mains lui en ouvrirent facilement les portes. Un triste spectacle s'offrit à ses regards. Lupercius et ses compagnons, avaient subi la flagellation, ils gisaient sur des pierres aiguës à peine mélangées de paille. Leurs chairs étaient déchirées, leur sang coulait, mais sur leurs lèvres errait un céleste sourire.

“Ne pleurez pas, dirent-ils à Marcella, nous ne pouvons éprouver une plus grande joie; il est doux de souffrir pour Jésus-Christ.”

Parmi toutes ces victimes, Marcella ne trouva pas Enkratida. La diaconesse n'y était pas non plus, aussi après avoir témoigné aux confesseurs de la foi son respect et sa compassion, elle allait se retirer quand Lupercius l'arrêta :

“Marcella, lui dit-il, écoutez la parole d'un homme qui vous veut du bien. Que le respect humain ne vous arrête pas; soyez chrétienne et Dieu vous donnera part à son héritage.

—Priez le Seigneur qu'il m'en rende digne,” répondit la jeune fille à travers ses larmes.

Enkratida avait été rapportée dans son cachot: ses os étaient brisés, sa chair tombait en lambeaux, ses vêtements déchirés la couvraient à peine. Ses cheveux étaient à demi arrachés, ses yeux enfoncés, et pourtant sur ses lèvres décolorées elle avait le sourire d'un ange tout rempli de paix et de bonté.

La diaconesse, que les chrétiens appelaient le plus souvent Marie du Pilier, était connue dans la prison. elle avait l'habitude d'acheter la faveur d'y pénétrer. Marcella finit par la rejoindre et toutes deux entrèrent avec autant d'amour que de vénération dans la prison où gisait la martyre.

Les deux nouvelles venues se penchèrent sur le corps d'Encratida qui, semblait en extase, elles essayèrent de la soulager; la courageuse vierge tourna enfin les yeux vers la diaconesse, la remercia, puis les reporta avec la plus tendre affection sur sa jeune amie.

—Ma bien-aimée Marcella, lui dit-elle, pourquoi pleurez-vous? me croyez-vous malheureuse? C'est le plus beau jour de ma vie.

—Encratida, Encratida, répondit en sanglotant la sœur d'Eudonte, votre cœur veut nous consoler, vous ne pouvez jouir au milieu des tourments que vous supportez.

—Douce amie, reprit la martyre avec un regard qui était un reflet du ciel, sans doute le corps souffre et succombera bientôt, mais l'âme est inondée de délices car elle tient les gages de la vie éternelle. Qu'importe ce qui passe à celui qui va dans l'éternité. Le ciel! ah! si vous saviez, Marcella, si vous saviez ce qu'est le ciel! Quand j'y serai, je veillerai sur vous, car il est une âme qui m'inquiète et pour laquelle je voudrais souffrir plus encore.

— Sans doute celle de votre père, demanda Marcella. Il sait maintenant votre arrestation et peut pressentir vos souffrances. Peut-être votre courageux exemple le convertira-t-il: d'ailleurs ne vous a-t-il pas promis que si vous sortiez victorieuse du monde et des plaisirs, il croirait en votre Dieu. Certes, il n'a jamais pu supposer que l'épreuve fût si terrible.

—Ma bien-aimée, interrompit Encratida, je ne parlais pas de mon père. Pour lui obtenir la grâce du baptême, j'ai offert à Dieu ma virginité. Pour le salut de mon père, j'ai volé au-devant du martyre, un secret pressentiment, ou pour mieux dire la voix de l'époux des vierges, me dit au cœur que j'ai été exaucée. Mais il est une autre âme qui m'afflige, un être que j'aime et qui m'inquiète. Seigneur, est-il possible qu'une amie si chère ne vous aime pas?

—De qui parlez vous donc? fit la jeune Romaine.

—Bien-aimée sœur, continua la martyre, qui puis-je aimer ainsi si ce n'est vous?

—Moi, s'écria Marcella? Ah! Encratida, comment doutez-vous? Serait-il possible que l'Être qui a votre amour, n'eût pas le mien et sa divine Mère étant la vôtre, pourrait-elle refuser d'être la mienne?

—Chère Marcella; élève ton cœur, conjura la martyre. Ce n'est point par amour pour moi, mais pour Jésus lui même, que tu dois te donner à Lui. Les affections humaines ne sont point.

assez fortes, elles n'ont point la grâce de briser les liens qui nous fixent à la terre: le Dieu fort peut seul nous inspirer l'amour du sacrifice et le sacrifice de l'amour. (A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Jean I. O. le 1er février; à St-Gilbert, le 3; à St-Pacôme, le 5. — Le *Coin du feu*, publié par Mme Danduran, a cessé de paraître. — *L'Union libérale*, journal aussi grossier que *l'Electeur* était menteur, à également suspendu sa publication. — Il semble certain que M. l'abbé Proulx est de retour de Rome. — Le *Globe*, de Toronto, a repris la campagne du fameux George Brown contre le clergé catholique. — Le *Courrier du Canada* publie de ce temps-ci des commentaires très bien faits, sur le discours de M. Laurier au banquet de Montréal. — Les professeurs d'une Université catholique doivent être les premiers à donner l'exemple au public, et à ne poser aucun acte qui ne soit en parfaite harmonie avec le sentiment de leurs supérieurs ecclésiastiques. Si cette attitude est au-dessus de leurs forces, il ne leur reste qu'à se démettre. — Le *Soleil* s'est empressé de répéter après le *Herald*, que le curé du Cap-Santé du haut de la chaire, avait traité M. Laurier et ses partisans de bande infernale. La presse libérale voudrait bien voir le clergé se laisser aller à des violences regrettables, mais nous espérons que personne ne lui donnera cette satisfaction. Nous avons démenti publiquement le mensonge télégraphié au *Herald* par son correspondant québécois, qui est en train de le compromettre. — Les gens de la *Patrie*, crédules jusqu'à la naïveté, ont gobé le canard du *Herald*. — *L'Oiseau-Mouche* vient de commencer sa cinquième année. Nos sincères félicitations. Nous regrettons qu'il ne soit pas hebdomadaire, car les loups enragés qui veulent égorger le troupeau catholique, passeraient encore plus mal leur temps. S'il veut nous en croire, il cessera bientôt d'être bi-mensuel. — Les noces d'or de S. G. Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, ont été célébrées le 20 janvier, et ont attiré bon nombre de prélats du Canada et des Etats-Unis et plusieurs centaines de prêtres. — Le R. P. Oates, ancien recteur de S. Patrice de Québec, est décédé à Boston. — M. l'abbé Pelletier, curé de S. Léon, Manitoba, et natif de S. Roch des Antraies, est décédé la semaine dernière.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELYN curé, du Cap-Santé, Fortneuf